

SEANCE DU LUNDI 12 FEVRIER 1990

Sommaire

1. Reprise de la session	1	6. Assurance directe autre que l'assurance sur la vie — rapport (doc. A3-15/90), de M. Rothley	
2. Déclaration de M. le Président		MM. Rothley, Friedrich, Mmes Vayssade, Malangré, Salema, Lord Inglewood, MM. Bandres Molet, Bontempi, Grund, Price, Rothley, Sir Leon Brittan (Commission) . .	11
MM. Ford, Maher, Piquet, Mme Santos, MM. Colom i Naval, Killilea, Galland, Sakellariou, Gutierrez Díaz, Tindemans, Andrews	1		
3. Souhais de bienvenue	4	7. Garanties émises par des établissements de crédit — rapport (doc. A3-18/90), de M. Rothley	
4. Ordre du jour		MM. Rothley, Medina Ortega, Malangré, Lane, Sir Leon Brittan (Commission) . . .	19
MM. Collins, Falconer, Lane, Falqui, Collins, Ceci, Collins, Hänsch, Klepsch, Ceci, Colino Salamanca, Klepsch, Lane, Collins	4		
5. Compétitivité de l'agriculture — recommandation deuxième lecture (doc. A3-9/90), de M. Carvalho Cardoso		8. Libre circulation des travailleurs — rapport (doc. A3-13/90), de M. Pisoni	
MM. Carvalho Cardoso, Görlach, McCartin, Mme Larive, MM. Seligman, Killilea, Maher, Sir Leon Brittan	7	MM. Pisoni, Marinho, Van Ouirive, Zeller, Marques Mendes, Mme Van Dijk, MM. Nianias, Barros Moura, Moretti	22

PRESIDENCE DE M. BARON CRESPO

Président

(La séance est ouverte à 17 heures)

1. Reprise de la session

Le Président. — Je déclare reprise la session du Parlement européen qui avait été interrompue le 19 janvier 1990 ⁽¹⁾

* * *

Le Président. — J'ai reçu, conformément à l'article 30 du Règlement, une motion de censure contre la Commission déposée par M. Le Pen, au nom du Groupe technique des droites européennes. Elle a été imprimée et distribuée sous le numéro (doc. B3-272/90). L'examen de cette question sera fixé dans le cadre de l'adoption de l'ordre du jour.

⁽¹⁾ Adoption du procès-verbal de la séance précédente: cf. procès-verbal.

2. Déclaration de M. le Président

Le Président. — Comme vous le savez, le gouvernement sud-africain a libéré hier Nelson Mandela après près de 28 ans d'emprisonnement. Sans préjuger du débat que le Parlement consacrera probablement jeudi prochain à cette question, je tiens à exprimer ici la satisfaction du Parlement européen à l'égard d'un événement qui ouvre la voie vers l'instauration d'un régime véritablement démocratique en Afrique du Sud.

Si vous le permettez, je voudrais vous donner lecture maintenant du télégramme que j'ai envoyé hier même à M. Mandela. Il est libellé comme suit:

«En mon nom personnel et au nom du Parlement européen, je tiens à vous transmettre ainsi qu'à votre famille mes plus sincères félicitations pour votre retour à la liberté. Nous partageons tous votre joie et votre émotion. Depuis de nombreuses années, le Parlement européen n'a cessé d'appuyer les efforts en vue d'obtenir votre libération et a catégoriquement rejeté le système de l'*apartheid*. La tâche qui vous attend est importante et nous vous souhaitons le plein succès dans votre combat pour établir pacifiquement une société multiraciale en Afrique du Sud, dans laquelle les diverses communautés vivent en

Président

harmonie. Le Parlement européen se réjouit vivement de vous accueillir prochainement en tant que premier lauréat du Prix Sakharov...

(Applaudissements)

pour la liberté d'expression qui fut, à cause...

(Applaudissements)

de votre incarcération remis à votre petit-fils ».

Ford (S). — (EN) Monsieur le Président, je souhaiterais commenter la déclaration que vous venez de faire. Le Groupe socialiste approuve le télégramme que vous avez envoyé. Personnellement, et j'espère le Parlement tout entier, nous aimerions accueillir M. Nelson Mandela dans ce Parlement dans un avenir proche; nous aimerions qu'il s'adresse à nous et reçoive solennellement son Prix Sakharov. Je voudrais également demander, au titre de l'article 56, une déclaration du Conseil à propos de la demande de Mme Thatcher sur la question des sanctions économiques qui sera examinée le 20 février. Je pense qu'il est important que le Conseil de ministres prenne position à l'issue du débat parlementaire sur cette question. La position du Groupe socialiste est, bien sûr, très claire. Nous sommes entièrement opposés à tout assouplissement des sanctions à l'heure actuelle, tant que le régime d'*apartheid* subsistera en Afrique du Sud.

Nous voulons aussi aborder avec le Conseil de ministres la question d'une initiative des Nations unies visant à proclamer le 11 février « Journée Mandela » partout dans le monde, pour attirer l'attention sur les prisonniers politiques et pouvoir aborder sur la scène politique les problèmes soulevés à l'occasion de cette commémoration.

Enfin, je suggère qu'il vaudrait mieux consacrer à cette problématique un véritable débat parlementaire, plutôt que de l'aborder parmi les autres débats d'urgence, où la Commission répond certes, mais où le Conseil est absent.

(Applaudissements)

Le Président. — Mesdames et Messieurs, ce matin les présidents de groupe se sont mis d'accord pour ne pas ouvrir un débat en ce moment.

Maher (LDR). — (EN) Monsieur le Président, pour un rappel au Règlement. J'aimerais protester contre l'anneau d'acier érigé aujourd'hui autour de ce Parlement, en raison d'une manifestation calme et ordonnée des agriculteurs. On pourrait facilement avoir l'impression que ces agriculteurs étaient une espèce de terroristes, prêts à démolir le Parlement ou à attaquer des personnes. C'est faux. Normalement les agriculteurs sont des personnes paisibles. Je pense que la réaction tout à fait excessive des autorités à cet égard était une véritable provocation.

(Applaudissements)

Le Président. — Mesdames et Messieurs, j'ai félicité le président du COPA pour l'autodiscipline dont les manifestants ont fait preuve.

Piquet (CG). — Monsieur le Président, nous avons ce matin, à la réunion des présidents, pris acte du télégramme que vous aviez adressé à M. Mandela et nous en avons conclu, je crois, que chacun des présidents et des groupes se rangeait derrière notre télégramme et la proposition qu'elle contenait. Alors, puisque mon collègue du groupe socialiste me montre l'exemple je veux, moi aussi, vous dire la satisfaction qui est la mienne après l'invitation que vous avez adressée à M. Mandela et d'avoir ainsi répondu positivement à la lettre que je vous ai adressée à ce propos.

Je veux espérer, comme mon collègue, que notre Parlement aura l'occasion de dire combien il est attaché au démantèlement de l'*apartheid* en Afrique du Sud et combien la présence de M. Mandela représentera pour notre Parlement un grand moment de l'avancée démocratique dans ce pays.

(Applaudissements)

Santos, Maria (V). — (PT) Monsieur le Président, lors de la réunion des présidents des groupes politiques de ce matin, nous avons déclaré qu'il était nécessaire que les représentants de tous les groupes politiques interviennent aujourd'hui en plénière à propos de la libération de Nelson Mandela, car il s'agit non seulement de la libération d'un homme emprisonné durant tant d'années et partiellement privé de sa capacité d'expression individuelle et collective, mais cette libération est aussi celle d'un homme qui a apporté une contribution inestimable aux grandes questions de la liberté, des droits de l'homme et de l'autodétermination.

Monsieur le Président, la réunion des présidents des groupes politiques, sans notre appui, a décidé que ces interventions n'auraient pas lieu. Toutefois, je souhaite me joindre à ceux qui s'inquiètent de la question et dire que le groupe des verts considère que la libération de Nelson Mandela est, à l'heure actuelle, un acte extrêmement important et significatif. D'autre part, nous nous félicitons de sa venue au Parlement européen pour y recevoir le Prix, puisque nous pourrions alors faire ce qui nous est interdit aujourd'hui, c'est-à-dire manifester de fait notre totale identification à son combat qui a empêché que la lutte du peuple sud-africain ne sombre dans l'oubli, une lutte menée contre l'innommable crime qu'est l'*apartheid*. Nous réitérons ici, Monsieur le Président, ce que nous avons affirmé ce matin à la réunion des présidents des groupes politiques.

(Applaudissements)

Colom I Naval (S), (ES). — Monsieur le Président, comme vous le savez fort bien, la première obligation de chaque député est d'assister aux séances plénières de son Parlement. C'est pourquoi je tiens à exprimer, au nom du Groupe socialiste, notre malaise, pour ne pas dire autre chose, face à la convocation répétée par le Conseil